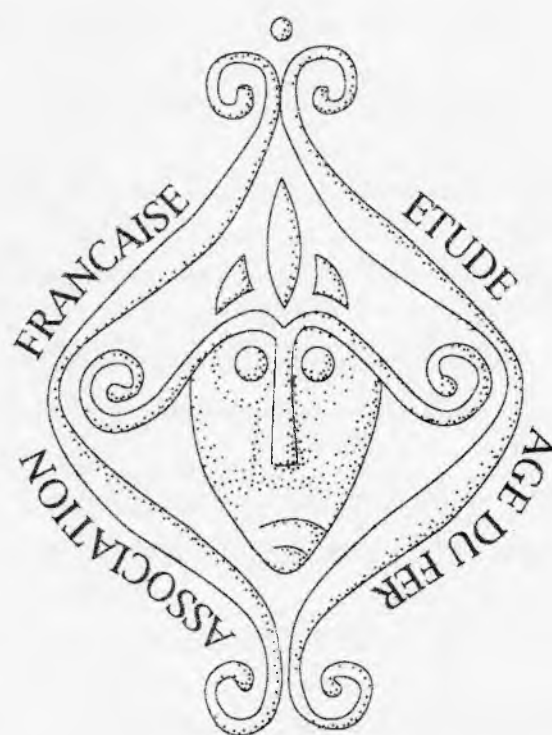


**ASSOCIATION FRANCAISE  
POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER**



Bulletin n°15  
1997

## LES OCCUPATIONS DU SITE DE LONGUEIL-SAINTE-MARIE "LE VIVIER DES GRÈS"

F. MALRAIN, D. MARÉCHAL et E. PINARD  
(AFAN/CRAVO)

Le site de Longueil-Sainte-Marie "le Vivier des Grès" est localisé dans la moyenne vallée de l'Oise. Il est installé sur l'une des légères terrasses qui ponctue la plaine alluviale. Il est éloigné de moins de 750 m du fossé Gaillard (petit cours d'eau) et de 1400 m du cours actuel de l'Oise. Il est ceinturé par des chenaux au sud-est et au nord-ouest. Le décapage intégrale de la parcelle (8 ha) a permis de mettre au jour plus de 250 structures.

Le choix d'installation sur cette parcelle remonte au Néolithique mais la première occupation à avoir laissé des empreintes visibles dans le sol est datée du Hallstatt.

### L'occupation du premier Age du Fer.

Cet habitat n'a pas été cerné dans son ensemble. Il doit s'étendre plus au sud en bordure de l'un des chenaux. Il paraît très lâche (les structures découvertes s'étendent sur un peu plus de 4 ha). L'organisation générale de cette occupation nous échappe. Il semble cependant, au regard du fossé 11, de la concentration des silos, des deux greniers et de l'alignement de certaines structures au nord-est du site que celle-ci était structurée. L'absence des unités domestiques est une fois de plus à souligner. Ce problème récurrent tant dans notre secteur géographique que dans les régions voisines est une piste de recherche sur laquelle il conviendra de s'attacher dans les prochaines années. L'absence de reconnaissance des habitats peut être due à plusieurs facteurs. Les modes architecturaux utilisés au premier et au début du second Age du Fer (La Tène ancienne) ne laissent pas de traces au sol (sablères basses par exemple). Il est aussi possible d'envisager que les unités domestiques ne se trouvent pas dans les zones que nous investiguons. Elles seraient alors à rechercher dans les zones basses tout près des chenaux voire en dessous de ceux-ci, s'ils n'étaient pas en activité à ces périodes.

La céramique ne comprend pas de vase importé. Les similitudes de compositions des pâtes ayant servi au montage des récipients feraient plutôt pencher en faveur d'une production locale. Aucune trace de cette production n'est attestée sur le site. Les activités pratiquées par les occupants ne sont que partiellement discernables. L'une des étapes du traitement de la laine est représentée par la présence de 2 fusaiöles ; 2 éléments en os pourraient se rattacher à cette activité. La fabrication de produits dérivés du lait a été réalisée mais elle ne semble pas être intensive (seulement 2 récipients). L'outillage en silex est attesté. Les activités qui en découlent ne sont pas certaines. L'agriculture, le travail des peaux, le lissage des céramiques sont autant de suppositions qui ne trouvent pas encore de réponses.

Ces différents témoins montrent que les productions ne semblent pas avoir dépassées les besoins du groupe utilisateur. Si l'on admet que tous les silos et les greniers sont destinés à accueillir les productions céréalières, il semble que cette occupation ait généré une forte activité agricole.

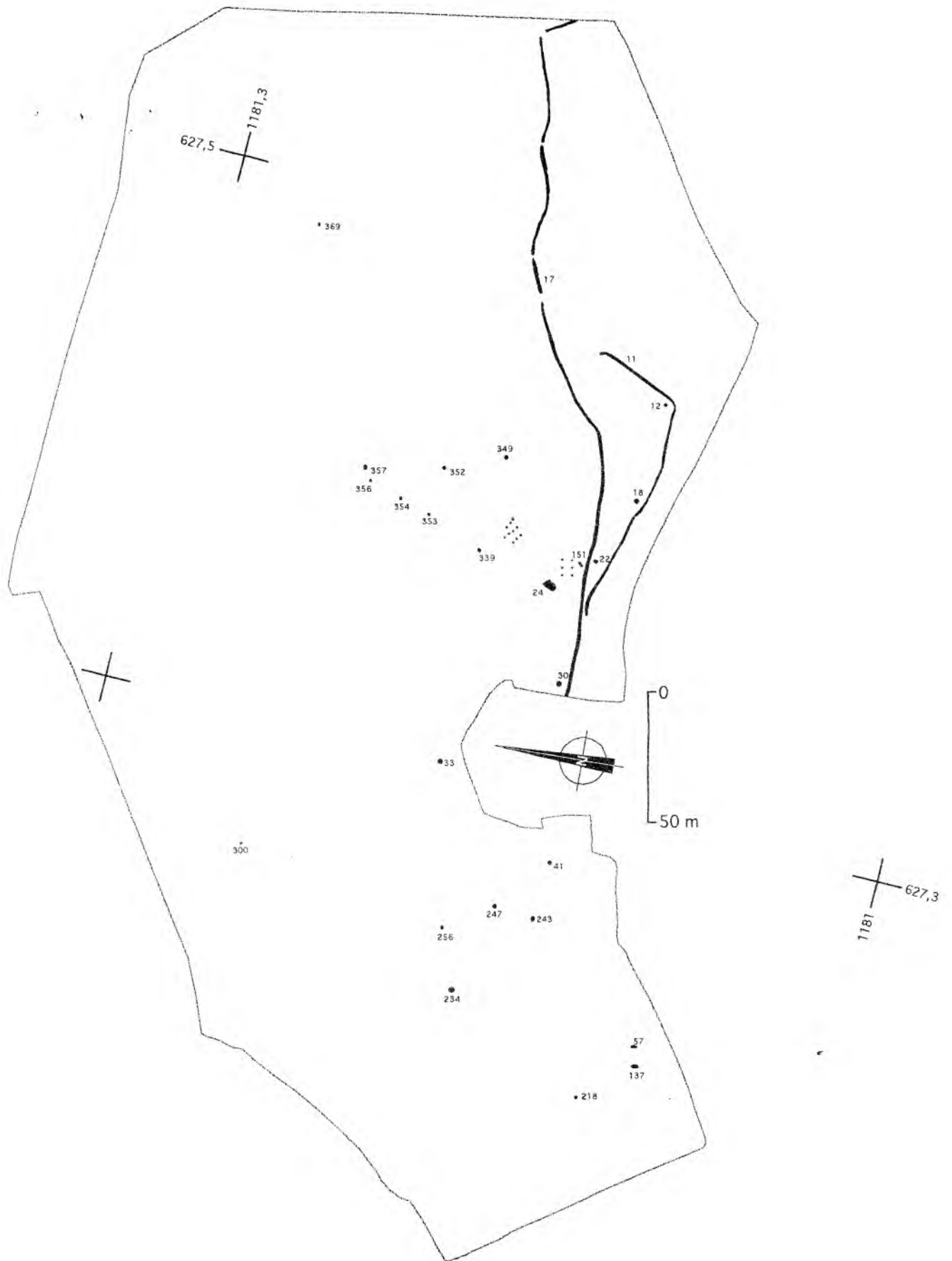
### L'occupation du second Age du Fer.

Ce site est à placer au tout premier plan pour la compréhension de l'évolution des habitats de La Tène et pour affiner la chronologie dans ce secteur géographique. L'habitat de La Tène moyenne était jusqu'à présent peu connu dans la vallée de l'Oise. Les structures appartenant à cette phase sont représentées par un enclos d'habitat, des bâtiments, des grands enclos

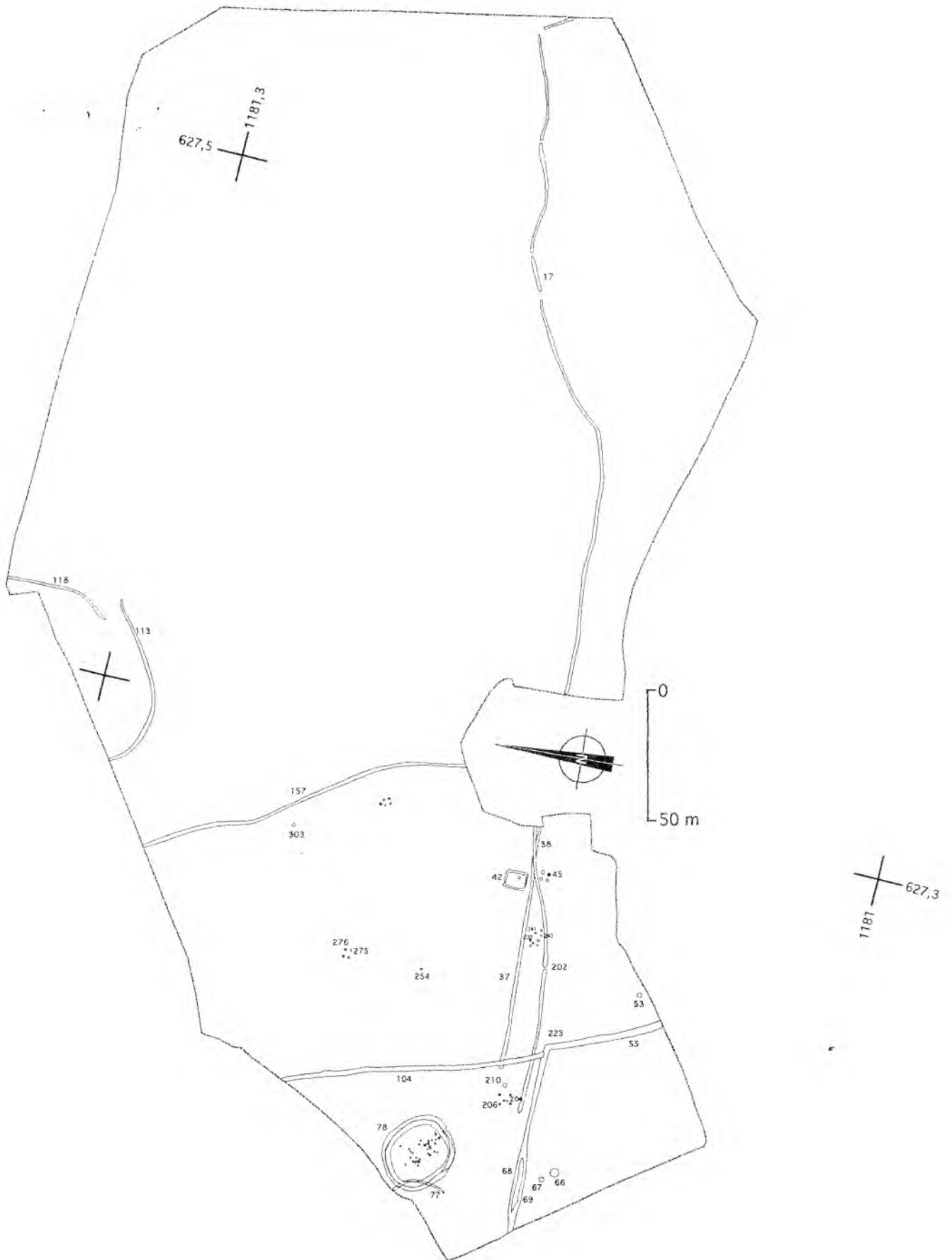
et deux monuments funéraires. Elles se concentrent, pour l'essentiel dans le quart nord-ouest du site.

L'édification de l'enclos d'habitat (78) sur une légère éminence sableuse dont la surface n'est pas plane, a nécessité de la part des "constructeurs" des variations dans les profondeurs de creusements. Dans la logique, ce résultat ne peut être obtenu que par l'utilisation d'un outil de nivelage. Si de tels instruments sont connus pour la période romaine (chorobate) les preuves de leur existence à La Tène sont indirectes. Deux phases d'aménagements ont été reconnus. L'enclos initial détermine une aire de 204 m<sup>2</sup>, le fossé qui le constitue est large de 2 m et sa profondeur dépasse 1 m. L'entrée n'a pas été reconnue. De fortes présomptions portent sur une ouverture située au même emplacement que pour le second état. L'analyse spatiale des rejets domestiques montre une forte prédominance de matériel dans ce premier état aux mêmes emplacements que les concentrations de mobilier dans le second état (c'est à dire près de l'ouverture). La forme similaire des 2 enclos et le mode de gestion des déchets domestiques penchent en faveur d'une ouverture pratiquée au même endroit. L'analyse des coupes stratigraphiques montre un pendage dissymétrique qui peut être interprété comme l'existence d'un talus situé sur le pourtour de la structure fossoyée. La durée de comblement de ce premier fossé est difficile à déterminer. Le mobilier céramique fourni une fourchette chronologique située à la transition La Tène C1/C2. Plusieurs décennies se sont probablement écoulées avant le réaménagement de l'occupation. Ce dernier est réalisé par le creusement d'un nouveau fossé qui ceinture ou recoupe le précédent. La forme qu'il adopte reste la même. L'ouverture pratiquée pour l'accès à l'intérieur de l'enclos est située au sud. Une interruption du fossé a permis de la matérialiser. Ce passage étroit (0,90 m) est complété par 2 poteaux situés juste aux angles de l'ouverture du côté interne. Ces éléments suggèrent la présence d'un porche ou d'une porte. Les coupes stratigraphiques montrent la présence de blocs de forme rectangulaire. L'analyse de leur composition (en cours) conditionne le rôle qu'ils ont joué dans l'élaboration de l'enceinte. Des propositions peuvent être avancées. Il pourrait s'agir de "mottes" de gazon utilisées pour le maintien des parois du fossé ou du talus. A l'intérieur de la surface définie par ces enclos, plus d'une trentaine de trous de poteau a été relevée. Au moins deux bâtiments peuvent être proposés. Le premier, de forme rectangulaire est pourvu d'une entrée (couloir) composée de 2 fois 3 poteaux. Elle se situe juste dans l'axe de celle de l'enclos. La surface de la construction dépasse 40 m<sup>2</sup>. Le deuxième, de forme ovale, couvre une surface de 84 m<sup>2</sup>. A moins de 100 m au nord-est de cette structure, un enclos dont la vocation funéraire est probable a été identifié. Il est de forme quadrangulaire (7 m de côté). L'absence d'élément de construction, comme des trous de poteau ou des sablières basses ne permet pas de proposer de superstructure. Son emplacement sur une éminence sableuse n'est certainement pas anodine, cela devait accentuer la visibilité du monument. A proximité de cet enclos, un bâtiment construit sur 4 poteaux de forte taille peut lui être associé. Des fossés également attribuables à La Tène moyenne se répartissent sur l'ensemble du site. Ces aménagements de type nucléaire ne paraissent pas s'inscrire dans une quelconque trame généralisée. Il semble préférable d'utiliser dans ce cas le terme d'enclos à celui de parcellaire qui sous tend une organisation pensée et appliquée sur une vaste entité territoriale. Au "Vivier des Grès" les fossés de La Tène C1/C2 constituent probablement une partie de l'enclos ceinturant l'enclos 78.

Les soins apportés à la réalisation de l'enclos 78, les plans de bâtiments, les structures funéraires et les grands enclos confèrent un caractère unique, à l'échelle de la Gaule Belgique, au site de Longueil-Sainte-Marie "le Vivier des Grès". Il s'agirait d'un habitat sans doute de rang hiérarchique élevé datant de La Tène C1/C2. L'unique bâtiment (présentant plusieurs phases) relevé à l'intérieur de l'enclos suggère qu'il n'était occupé que par une seule famille. En raison de sa position non défensive, il semble s'agir plus d'une construction monumentale signifiant le rang hiérarchique élevé des habitants que d'une réelle volonté de protection. Ce site trouve, pour l'instant, plus d'affinités avec certaines occupations anglaises comme celle de Little Woodbury qu'avec des occupations régionales ou supra-régionales. Il apporte aussi son lot de nouvelles questions quand à la mise en place de ce type de site, sur l'émergence de la hiérarchisation de la société laténienne et sur la mise en place de vastes réseaux fossoyés comme marqueur de propriété.

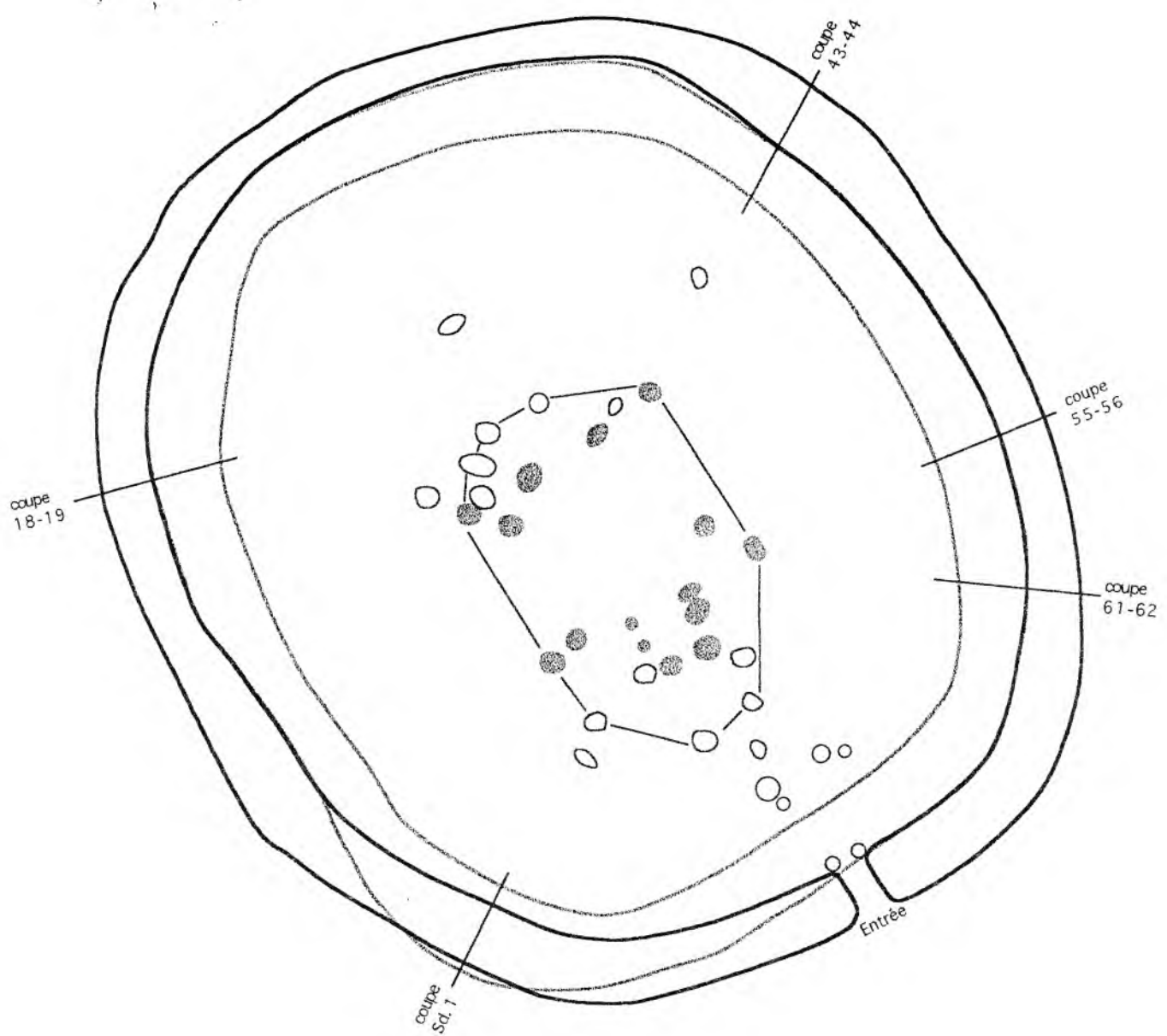


Structures attribuables à la période hallstattienne







Structures attribuables à la période laténienne





0 10 m

-  Etat 1
-  Etat 2
-  Restitution d'un bâtiment.
-  Restitution d'un second bâtiment.

Enclos 78.